

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1180 décision n° 1180 du 26 novembre 1952

n° 1180

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 novembre 1952

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1953

Date du numéro
1 janvier 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Bourges (Charles), Administrateur en chef 1er échelon de la France d'Outre-Mer, débarqué à Djibouti le 17 novembre 1952, est nommé Chef de Cabinet du Gouverneur de la Côte Française des Somalis, en remplacement de M. Salvadori, Administrateur 1er échelon, qui reçoit une autre affectation. M. Bourges procédera, par délégation du Gouverneur Chef du Territoire, à la légalisation des signatures apposées sur toutes les pièces susceptibles de servir hors du Territoire. M. Bourges est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Chef du Bureau du Personnel. La présente décision prendra effet pour compter du 1er décembre 1952.